

Refait our défait : cri d'alarme neuchâtelois

Autor(en): **Bodinier, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **73 (1978)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cri d'alarme neuchâtelois

Refait ou défait?

Il nous paraît très nécessaire de faire écho ici à l'article paru dans la Revue neuchâteloise N° 80 sous la plume de M. Raymond Perrenoud (sculpteur et peintre, fresquiste et verrier, membre du comité du «Heimatschutz» neuchâtelois) et intitulé «Le patrimoine neuchâtelois refait». Ce que l'auteur dénonce, en grand connaisseur des vieilles pierres, ce sont les restaurations abusives, les erreurs irréparables.

«Pour le restaurateur, la difficulté commence au moment où il prend conscience que son intervention effacera la *marque du temps*. Que va-t-il gagner, que va-t-il perdre? (...) On s'en doute, tout est dans les nuances. Ce n'est pas la nécessité du restaurer qu'il faut mettre en question, mais la façon de s'y prendre.» Entre l'édifice abandonné à la décrépitude, et tellement rénové qu'il en perd toute authenticité, il faut trouver le moyen terme.

Nul ne se permettrait de repeindre un tableau de maître, chacun sait que ce serait le détruire. Or, des

Ci-dessous: Bassin de fontaine du XVI^e siècle à Cressier, victime du bouchardage. Plus de patine, plus d'aspérités ni d'irrégularités, et un air de faux vieux. Triste massacre! (photo J.-M. Breguet).



Tâche difficile pour un architecte moderne

C.B. Construire un immeuble tout près d'un château féodal est certes une tâche difficile pour un architecte d'aujourd'hui. Peut-on considérer qu'à Bulle elle a été surmontée? L'entrée de ce nouveau Musée gruérien, en tout cas, laisse rêveur. Quant aux murs aveugles de béton et de métal, les partisans font valoir que ce n'est là qu'un quart du bâtiment, avec 3 m 60 de hauteur, la plus grande partie étant en sous-sol. Autre avantage: la place d'alentour ne pourra devenir le parc à voitures envisagé d'abord, et sera aménagée en zone de détente et d'activités culturelles, avec beaucoup d'arbres. Souhaitons à ces derniers une croissance rapide, et ajoutons que la commission cantonale des monuments historiques et édifices publics a approuvé cette architecture.

pratiques non moins barbares sont encore en usage chez les restaurateurs de vieilles pierres: «Combien de restaurations sont faussées par le désir de mettre en valeur l'ancienneté de la maison! Pierres rendues apparentes, même si ce n'était pas leur vraie vocation, pour suivre une mode qui a déjà fait beaucoup de ravages. Cartouches retailés ou peints pour que la date redevienne plus lisible»: ils n'expriment plus rien, ils ont perdu le lien qui les unissait à leur créateur.

De plus en plus, on remplace la petite tuile plate (que pourtant on fabrique encore!) par la grande à emboîtement, et les localités chan-

gent d'aspect. «Déjà le vieux bourg de *Boudry* souffre, au niveau des toitures, de plusieurs ruptures inadmissibles.» A *Valangin*, on a refait la flèche de la collégiale. Pour les arêtes, on a utilisé des tuiles d'éternit: leur couleur a déjà disparu, et d'étranges lignes blanches, très insolites sur l'un des plus anciens clochers du canton, attestent la falsification.

Citons enfin l'exemple des anciennes fontaines, où les dégâts sont particulièrement spectaculaires. «Pourquoi vouloir qu'un bassin apparaisse comme neuf après quatre cents ans d'usage? (...) Incompatible avec le maintien de l'authenticité de l'œuvre, le bouchardage systématique est une hérésie, qui provoque en outre le fendillement en surface de la pierre, nuisible à sa conservation. Le travail terminé, plus un seul coup de ciseau n'est d'époque, la forme s'est abâtardie.» Ce que l'auteur, dans sa discrétion, n'a pas relevé, c'est que les *services de l'Etat* ont leur part de responsabilité dans certaines de ces fautes généralement irrémédiables.

Claude Bodinier